



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°8 / 128 / 2013

le 17 décembre 2013

La période de Noël, temps par excellence de rencontre et de partage

Noël est à notre porte et dès à présent, les illuminations, les décors magiques, des plus modestes aux plus sophistiqués, et l'organisation des diverses manifestations ou animations créent une ambiance de fête pour les enfants et les adultes, mais aussi des moments de recueillement et de sérénité.

C'est la période pendant laquelle la Commune, traditionnellement, privilégie des moments de rencontre entre ses habitants : la Saint-Nicolas pour les enfants, la Fête de Noël pour les aînés, les responsables associatifs et le personnel communal, et la cérémonie des Vœux pour toute la population.

Certains ne manqueront pas de crier à la gabegie et de reprocher à la municipalité d'organiser des manifestations festives, alors que l'argent se fait rare et que des compatriotes vivent dans le besoin et des situations difficiles.

Précisément, en ces temps de crise, de manque, de ras-le-bol général, voire de peur, je considère qu'il faut savoir se rassembler et, dans l'esprit de Noël, se rencontrer et partager. Ces moments de retrouvailles et d'échange au niveau de la commune répondent à cette volonté de promouvoir le vivre ensemble.

Je relève avec intérêt que nos associations sont dans le même état d'esprit. Elles poursuivent des objectifs identiques : ouverture à l'autre, contact, convivialité,... à la fois dans leur fonctionnement interne et dans les manifestations qu'elles proposent et organisent tout au long de l'année.

Les besoins de se rencontrer et de créer des liens, de vivre dans une société plus conviviale et plus solidaire font partie des attentes de chacun.

Quelle période de l'année, autre que celle de Noël, nous procure de tels instants de joie, de bien être et de paix intérieure ! C'est aussi dans cet esprit que je me permets de vous adresser l'invitation ci-après à la réception de Nouvel An.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Invitation
à
la cérémonie des Vœux du Nouvel An de la Commune

Mesdames, Messieurs,

Avec MM. les Adjoints au Maire et Mmes et MM. les Conseillers Municipaux, j'ai le grand plaisir de vous inviter très chaleureusement à la réception du Nouvel An de la Commune, que nous vous proposons le

samedi 28 décembre 2013 à 19h30
à la Salle des Fêtes de Riedwih.

Ce moment de rencontre, auquel toute la population est conviée, se déroulera en toute simplicité et se veut essentiellement convivial.

Bien entendu les nouveaux arrivants seront les bienvenus et pourront faire connaissance avec les habitants et les associations de la localité.

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie d'une manière agréable et facilitera les échanges...

Dans l'attente de vous accueillir, je vous souhaite dès à présent un très joyeux Noël, fête de la famille, de la solidarité et de la paix.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 29 novembre 2013 et informations diverses

- ***Urbanisme :***

Les demandes de certificats d'urbanisme d'information présentées par Me Philippe WALTER, Notaire à EFIG, concernant les parcelles au lieu-dit Oberfeld, section 13 n° 53 et 62, et par Me Jean Paul ZOBLER, Notaire à RIBEAUVILLE, concernant les parcelles 2 rue de Wickerschwihr, section 13 n° 86, 124/85 et 125/ 85 ont été transmises à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. Il en est de même pour la demande de permis de construire portant sur la réhabilitation du bloc sanitaires existant et la création d'un bureau et d'un local de rangement sous le préau existant à l'école communale.

- ***Droit de préemption urbain :***

La Commune renonce à l'exercice du droit de préemption concernant un immeuble bâti sur terrain propre au 2 rue de Wickerschwihr, d'une superficie totale de 3 987 m².

- ***Recettes des taxes et locations diverses en 2013 :***

Taxe de séjour (477 €), emplacements publicitaires (240 €), bascule (32,50 €), frais de fonctionnement école primaire (4 801 €), bibliothèque municipale (50 €), location alambic (150 €), location salle des fêtes et Marronniers (2 648 €), location logement école (4 404 €), terrains communaux (1 629 €), concession cimetière (140 €).

- ***Acquisition d'un aspirateur pour l'École et la Salle des Fêtes.***

- ***Contrôle des normes parasismiques à l'École communale:***

Le Maire est chargé de confier à une société de contrôle cette mission parasismique dans le cadre de la demande de permis de construire en cours.

- ***Révision de la carte cantonale du département du Haut-Rhin :***

Le Conseil municipal demande que le Gouvernement tienne compte de la prise de position des élus locaux, défenseurs de la proximité, et que les territoires ruraux soient justement représentés au sein de l'Assemblée départementale. Il sollicite plus particulièrement le rattachement de Sainte-Croix-en-Plaine, commune membre de la CAC, au canton de Colmar 2 qui comprend 13 communes dont Colmar Est, Horbourg-Wihr, Houssen, Jebsheim, Sundhoffen et les 8 communes de la CCPRB. Le canton d'Andolsheim actuel est appelé à disparaître.

- ***Comptes rendus de diverses réunions par le Maire :***

- les 6 et 14 novembre 2013, réunions respectives du Bureau de la CCPRB et du Conseil de Communauté : - présentation par des dirigeants de la MSA des dispositifs d'accueil et d'accompagnement existants pour venir en aide aux personnes âgées, ainsi que par une habitante d'Andolsheim, d'un concept de maisons dynamiques : lieu de rencontre ouvert au quotidien qui

serait à la fois un lieu de vie mais également un lieu de conseils et de services. La MSA propose de réaliser une étude sous forme d'enquête auprès des seniors ; - subventions aux périscolaires ; - relevés des compteurs d'eau potable : ils seront réalisés par les agents communaux ; - convention avec Azur FM : une subvention de fonctionnement annuelle de 1 655 € est allouée ; - réforme des rythmes scolaires : il est demandé aux communes de réaliser une enquête préliminaire auprès des parents d'élèves sous forme de questionnaires ; la gestion des Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) pourrait être confiée aux structures périscolaires en coordination avec les communes et son tissu associatif ; - emprunt pour travaux de renforcement AEP entre Jepsheim et Riedwihr : l'offre CCM Le Castel pour un emprunt de 200 000 € est retenue.

- le 19 novembre 2013, commission sur les rythmes scolaires au RPI : un questionnaire sera distribué aux parents d'élèves le 25 novembre et le retour est attendu pour le 29 novembre 2013.
- le 21 novembre 2013, réunion de travail sur le PLU pour définir les enjeux en présence et proposer une délibération motivée à soumettre à une prochaine séance de Conseil municipal.
- le 27 novembre 2013, comité syndical du SCOT Colmar-Rhin-Vosges : orientations budgétaires 2014.
- le 28 novembre 2013, SIACCA (collège de Fortschwihr) : vote des subventions 2014 ; - participation financière des communes et groupement de communes pour 2014 ; - fixation des tarifs de location du gymnase.

- ***Information du Conseil Général en cas de décision d'annulation des transports scolaires suite à des intempéries, par le biais d'une alerte SMS directement sur le téléphone portable :***

Chaque usager ou toute personne intéressée peut s'inscrire sur le site internet dédié et dénommé www.alertebus.cg68.fr . Cette inscription doit être renouvelée chaque année.

- ***Mise en place d'un sapin sur la place de l'École :***

Le Maire signale que Mme Marguerite JAEGLI met à disposition de la Commune un sapin pour décorer la place de l'École, à l'occasion de Noël. MM. les Adjoints Jean Claude JAEGLI et Lucien FRIEH, avec l'agent communal, M. Étienne BURDLOFF, et avec l'aide bénévole de M. Franck MERTZ, se sont chargés de cette opération.

- ***Don du Sang :***

Une collecte de sang aura lieu le 19 décembre 2013 de 16h30 à 19h30 à la Salle Polyvalente de Jepsheim.

- ***Collecte des ordures ménagères pendant les fêtes de fin d'année :***

En raison de la fête de Noël, la collecte des ordures ménagères aura lieu par anticipation le mardi 24 décembre 2013 à partir de 13h30, et non le mercredi 25 décembre. De même, en raison de la fête du Nouvel An, la collecte des ordures ménagères aura lieu dès le mardi 31 décembre 2013, et non le mercredi 1^{er} janvier 2014.

- ***Permanence de l'Espace Info Énergie Rhin-Ried***

L'Espace Info Énergie est un service d'information neutre et gratuit sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables (aides financières, isolation, changement de chaudière, chauffe-eau solaire, etc...). Le conseiller Info Énergie, M. Alex DEVAUX, effectuera des permanences à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun à Muntzenheim, les Jeudis 16 et 30 janvier 2014, et de façon générale les jeudis des semaines impaires, de 14 à 17 heures. Pour prendre rendez-vous avec le conseiller, composez le numéro le 03 89 72 47 93 ou envoyez un message à l'adresse eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr

Salon Régional Formation Emploi

Vous souhaitez trouver votre voie, décrocher un emploi, créer votre entreprise ou encore rebondir professionnellement ? Faites partie des 20 000 visiteurs qui se rendent chaque année au Salon Régional Formation Emploi ! En janvier prochain, près de 250 exposants seront à votre disposition pour vous aider à donner forme à vos projets.

Rendez-vous les 24 et 25 janvier 2014 au Parc des Expositions de Colmar !
Entrée libre de 9h00 à 18h00

Un salon ouvert à tous !

Vous êtes demandeur d'emploi, étudiant, lycéen, salarié en reconversion ou encore créateur d'entreprise ? Le Salon Régional Formation Emploi est le rendez-vous à ne pas manquer ! Cet événement, unique en Alsace, vous offre la possibilité de découvrir les différents métiers et filières de formation, d'entrer directement en contact avec les entreprises qui recrutent, de participer à des ateliers, d'assister à des conférences... et ce, dans un même lieu et au même moment.

Réussir, c'est donner forme à son projet !

Pour décrocher un emploi, un diplôme, intégrer une école, ou encore créer sa boîte, il est indispensable de construire son projet, de lui donner la forme adéquate pour qu'il corresponde aux réalités du monde économique actuel.



Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 610 cancers et d'en éviter 3.303 depuis 2003 en Alsace (données de septembre 2013).

Dans la commune de RIEDWIHR, la 6^{ème} campagne a débuté en septembre 2013. Lors de la 5^{ème} campagne, 46,9 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX

- 03 89 12 70 13 - ☎ 03 89 12 70 17 - secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr

■ Permanence électorale : pour permettre les dernières inscriptions sur la liste électorale, une permanence est prévue le mardi 31 décembre 2013 de 11h00 à 12h00 au secrétariat de la mairie.